

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°72/2021

L'an deux mil vingt et un, le 07 décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck BRON, Maire.

Présents : M. Franck BRON, Mme Martine BLACHE, M. Jean-Louis ANDREU, Mme Pauline BON, M. Philippe LAURENT, Mme Sandra CAMPOY, M. Philippe ZUCCARELLO, Mme Pascale MERCIER, M. Daniel POIRIE, Mme Eugénie GRAND, MM. Philippe DANGELY, Sébastien BLACHE, MM. Steve BIANCHI, Franck LAURENT, Mme Catherine LEPETIT, M. Lébicha MANOUKIAN, Mme Christine TROUBA, M. Axel SIMIAN, Mme Monique RAVOUNA, M. Jean-Pierre DEBRAY.

Procurations : Mme Josiane PAVIET-GERMANOZ (pouvoir à M. Philippe ZUCCARELLO), Mme Danka DRAGOJLOVIC (pouvoir à M. Jean-Louis ANDREU), M. Dimitri KOKKINIDIS (pouvoir à Mme Pauline BON), Mme Isabelle ROUSSET (pouvoir à M. Philippe LAURENT), Mme Fadoi AQADDOURI (pouvoir à Mme Eugénie GRAND), Mme Caroline FERRAND (pouvoir à Mme Martine BLACHE), M. Florian D'ANGELO (pouvoir à M. Lébicha MANOUKIAN), M. Anthony NIAVET (pouvoir à M. Jean-Pierre DEBRAY), Mme Farah GUILLAUMONT (pouvoir à Mme Monique RAVOUNA).

M. Axel SIMIAN a été élu Secrétaire de séance.

Objet : SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES – PECHEURS A LA LIGNE – CYCLO-CROSS PONT DE CHERUY – AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

Exposé du Maire

☞ Association "Les Pêcheurs à la Ligne"

L'association des Pêcheurs à la Ligne de Pont de Chéruy a organisé le challenge de pêche de la Municipalité le samedi 16 octobre 2021.

La commune participant financièrement à cette manifestation, nous vous proposons d'attribuer une subvention exceptionnelle de 600 €. à cette association.

Cette somme couvrira une partie des frais engagés par l'association et notamment ceux concernant le déversement de truites dans la rivière.

☞ Association "Charvieu-Chavagneux Isère Cyclisme"

Le 19 septembre dernier, le traditionnel Cyclo-Cross de Pont de Chérucy s'est déroulé dans le parc Grammont, lançant en cela la saison sportive 2021-2022. Pour rappel, la saison 2020-2021 avait été très perturbée et tronquée suite à la crise sanitaire.

Organisée par le club "Charvieu-Chavagneux Isère Cyclisme", cette compétition a connu un succès mérité et nous vous proposons d'attribuer une subvention de 2.362 €. pour la prise en charge des frais d'organisation.

☞ Amicale du personnel communal

Lors d'un récent départ en retraite d'un agent communal, l'Amicale du Personnel Communal avait réglé par chèque à un organisme n'acceptant pas les paiements par mandat administratif, le cadeau offert par la commune.

De ce fait, nous vous proposons de rembourser ce montant à l'Amicale du Personnel Communal, à savoir la somme de 830 €.

Vous voudrez bien statuer.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

☞ Attribue les subventions exceptionnelles suivantes :

- Association "Les Pêcheurs à la Ligne" **600 Euros**
- Association "Charvieu-Chavagneux Isère Cyclisme" **2 362 Euros**
- Amicale du personnel communal **830 Euros**

☞ Charge Monsieur le Maire de procéder au versement de ces subventions exceptionnelles.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chérucy, le 08 décembre 2021

Le Maire,

